

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 11

Artikel: À propos de la présence du chêne dans le Haut-Jura
Autor: Aubert, Sam.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de la présence du chêne dans le Haut-Jura.

Dans le numéro d'avril 1929 du *Journal forestier* (A propos du chêne à la Vallée de Joux), je signalais que le chêne rouvre (*Quercus sessiliflora* Salisb.) existe sur le pâturage du Boutavent-dessus, à quelques kilomètres au nord-est de Mollendruz, à une altitude comprise entre 1215 et 1260 m. En 1935 et 1936, j'ai exploré la région de plus près, région qui est habillée d'épicéas, de hêtres, formant des massifs de faible densité, mélangés d'un buissonnement assez touffu de noisetiers, aubépines, etc.; et, dans le cours de plusieurs excursions, j'ai pu me convaincre que, dans cette région, le chêne est représenté par un nombre beaucoup plus grand d'individus que je ne l'avais constaté d'abord. En effet, à côté de pieds plus ou moins buissonnants, on peut observer une douzaine de sujets de belle taille, dont plusieurs atteignent 30—40 cm de diamètre et dont l'état de végétation est excellent. Le 27 juin 1936, plusieurs de ces chênes se trouvaient en état de floraison et, le 24 septembre, on pouvait distinguer, sur maints d'entre eux, des glands incomplètement développés. L'été 1936 a été caractérisé par une pluviosité anormale et un défaut de luminosité. Est-ce aux conditions défavorables de cette saison qu'il faut attribuer la fructification incomplète des chênes du Boutavent ou bien, d'une manière générale, le climat de la station, trop rude même dans les bonnes années, n'autorise-t-il pas la maturation des glands? Il s'agit là d'un point à vérifier dans les saisons prochaines. Au pied des plus grands individus, j'ai cherché en vain des glands ou des débris de glands d'années précédentes.

Il y a plus! Parmi les individus qui croissent au Boutavent, les uns appartiennent à l'espèce *Q. sessiliflora* Salisb., les autres à *Q. pedunculata* Ehrh. = *Q. Robur* L., et parmi ceux de cette seconde espèce, il en est qui atteignent un diamètre de 38 cm, à un mètre au-dessus du sol et portant des glands rudimentaires. Il est donc intéressant de constater l'existence du chêne pédonculé à 1250 m, et cela sous la forme de spécimens d'une taille belle et vigoureuse. Or, les flores suisses (*Schinz et Keller*, édition française de Wilczek, *Godet*) signalent que, dans le Jura, l'espèce ne dépasse pas 800 m. Sa limite altitudinaire doit donc être relevée de 450 m.

La station du Boutavent-dessus ne doit pas être considérée comme une simple éclaboussure, un îlot perdu en altitude de l'aire subjurassique du chêne. Elle en est le prolongement vers le haut. En effet, au-dessus du hameau de La Coudre, voisin de Mont-la-Ville, le long de la pente faiblement boisée qui va des prés de la Saboterie à Mollendruz, les deux espèces de chêne, associées au cytise, etc., sont fréquentes.

Tous nos chênes du Boutavent sont situés sur un plateau peu incliné vers le sud-est; mais à un kilomètre de distance environ vers l'ouest, le long du versant exposé au nord-ouest, à 1180 m à peu près, on peut voir un chêne buissonnant de un mètre de haut.

Le chêne a-t-il été plus abondant autrefois, à la surface du plateau de Mollendruz qui compte, d'autre part, de nombreuses plantes du pied du Jura ? Rien ne permet de l'affirmer, mais on peut le supposer et admettre qu'il s'est raréfié peu à peu, par suite de coupes d'éclaircie.

Sam. Aubert.

Le reboisement du Mont Soubasio, dans l'Italie centrale.

Dans une notice, parue au *Journal forestier*, en février dernier, sur la réunion, en 1935, du comité de l'Union internationale des instituts de recherches forestières, il fut question d'une visite aux travaux de reboisement du *Mont Soubasio*. Et nous notions qu'il vaudrait la peine de revenir, plus tard, sur la question et de l'examiner dans le détail. C'est, en effet, un des reboisements les plus remarquables exécutés à ce jour.

Le massif du Mont Soubasio, au-dessus de la ville d'Assise, se dresse isolé, semblable à une énorme tortue et culmine à 1290 m d'altitude. Il est formé de roches mésozoïques, plus ou moins crevassées, perméables, puis de roches éocènes marneuses, peu ou pas perméables. Les terrains qui en proviennent sont argilo-siliceux, en partie décalcifiés, en partie modérément calcaires.

Les caractéristiques du climat de la région peuvent être résumées comme suit : température mensuelle moyenne variant entre $+4^{\circ}$ (janvier) et 23° ; moyenne des précipitations annuelles, 926 mm. Vents dominants : du N-E et du S-O. On peut distinguer, d'après l'altitude, trois zones climatiques forestières :

- 1^o jusqu'à 700 m d'altitude, l'étage méditerranéen inférieur (*Lauretum*);
- 2^o de 700 à 950 m, l'étage méditerranéen intermédiaire (*Castanetum*);
- 3^o de 950 à 1200 m, l'étage montagneux (*Fagetum*).

Jusqu'à la fin du premier quart de ce siècle, le Mont Soubasio était dans un état d'abandon déplorable. Complètement nu sur une grande partie de son étendue, raviné par les eaux, son sol était labouré par de nombreux éboulements. Dans les crevasses de ses flancs, s'entassaient de grandes masses de détritiques qui, à chaque chute de pluie un peu violente, étaient entraînées, recouvrant les terrains fertiles sis en aval, coupant les routes et surhaussant le lit des cours d'eau de la région basse. C'était, en somme, un état de stérilité complète.

Notons encore que la partie supérieure du mont a une pente assez douce, si bien que la végétation herbacée peut se maintenir quand la couche de terrain est d'épaisseur suffisante. Sur le reste de la superficie, au contraire, la pente est trop forte pour que la couche de sol puisse se maintenir de manière stable, si elle n'est pas soutenue par une dense végétation forestière et arbustive. A l'époque